

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/10/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S013C326

(9) RAISON SOCIALE:

CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES:

20 AVENUE DE LONDRES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

Tél: 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT :

013D1314

SIGNATURE:



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation FL-263-HE (F)

17/05/2024

Date de 1^{ère} mise en circulation 31/10/2019

Marque

Désignation commerciale

PORSCHE

CAYENNE E-HYBRID

(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale

M1G

Genre VP

WP1ZZZ9YZLDA70121

Type/CNIT

Énergie

M1GPSCVP001T547

FF

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

99079

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

13/10/2025

25104000

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 19/12/2023: 48316 km

Contrôle des émissions à l'échappement réalisé selon des méthodes spécifiques



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE D G D Ripage (-8 à +8 m/km): -3.7 m/km

4 %

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

10 %

Forces verticales :

1278 daN

1117 da N

Frein de service

Forces de freinage :

359 daN

332 daN

8 %

373 daN 17 %

312 daN

Déséquilibre (<20%): Taux d'efficacité global (≥58 %):81 %

Forces de freinage (efficacité): 605 da N

536 daN

409 daN

397 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 27 %

Émissions à l'échappement

CO ralenti (≤0.3 %) : 0.01 % CO ralenti accéléré (≤0.2 %) : 0.03 % Lambda : 1.009

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :-2.0 %

-1.6 %